Envoyé en préfecture le 02/11/2026
Reçu en préfecture le 02/11/2026
Publié le
ID : 022-212200448-20261029-D2658-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE COETMIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COETMIEUX

SEANCE DU 29 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la Salle du conseil de la Mairie de Coëtmieux, sous la présidence de Madame HAQUIN Laurence.

Date de la convocation : 22/10/2026

Etaient présents : HAQUIN Laurence, LEPAGE Christelle, BERTRAND Daniel, PÉCHEUR Virginie, LE MOUNIER Jean-Marie, LE GLATIN Lydie, ROHON David, PURON Muriel, CABARET Armelle, ROUAULT Sylvie, BERTRAND Jérôme, LE COQ Christa, ROULLIER Marie, GODIN Virginie, LEFEBVRE Tanguy, GALLO Frédéric, DUBOIS Pierre

Absents excusés : Monsieur KERANGUYADER Erwan donne pouvoir à Monsieur BERTRAND Daniel
Monsieur RECAN Yoann donne pouvoir à Monsieur LEFEBVRE Tanguy

Secrétaire de séance : Madame LE GLATIN Lydie

OBJET : 3.3 Tarifs de location de la salle municipale **D2658**

Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer comme suit les tarifs de location de la salle municipale à compter du 1er janvier 2027 :

Tarifs salle municipale 2027

	Commune	Extérieurs
Forfait week-end	600 €	1 000 €
Forfait week-end + férié	700 €	1 100 €
Assemblée Générale + repas	400 €	600 €
Location mange debout	10 €	10 €

Pour les associations de la Commune 2 locations gratuites par an, et au-delà ce sera 100 € par location supplémentaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DÉCIDE de fixer les tarifs de location de la salle municipale comme ci-dessus à compter du 1er janvier 2027,

AUTORISE Le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette décision,

VOTE : 19
- **POUR : 19**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à COËTMIEUX, les jours, mois et an susdits.
Le Maire,
Laurence HAQUIN,

Secrétaire de séance
Lydie LE GLATIN